PRIMATURE

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT



BURKINA FASO Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 03 février 2023

COMMUNIQUE

Le gouvernement porte à la connaissance du peuple burkinabè et de l'opinion interafricaine et internationale que la réinhumation des restes mortels du président Thomas Sankara et de ses douze compagnons assassinés le 15 octobre 1987 se déroulera à Ouagadougou sur le site du Mémorial Thomas Sankara (ex-Conseil de l'Entente).

La présente décision est le résultat de concertations au sein des Forces Armées (notamment le Bureau de Garnison de Ouagadougou et la Justice militaire) élargies aux familles des victimes, à la Mairie de Ouagadougou, aux Autorités coutumières et religieuses ainsi qu'au Comité International du Mémorial Thomas Sankara.

Sur décision du juge d'instruction, les corps du président Thomas Sankara et de ses douze compagnons de la Révolution démocratique et populaire (RDP) que sont Paulin BAMOUNI, Bonaventure COMPAORE, Gannoaga Frédéric KIEMDE, Sibiri Patrice ZAGRE, Christophe SABA, Paténéma SORE, Emmanuel BATIONO, Hamado OUEDRAOGO, Der SOMDA, Noufou SAWADOGO, Wallilaye OUEDRAOGO, Abdoulaye GOUEM avaient été exhumés, le 25 mai 2015, pour les besoins de la procédure judiciaire.

Le procès ayant connu son dénouement, l'étape suivante est la réinhumation des restes mortels des martyrs de la Révolution d'août de manière honorable. Pour ce faire, le Gouvernement, après avoir pris les précautions et obtenu les garanties nécessaires de faisabilité, a déclenché le processus d'organisation des obsèques qui conduira à la réinhumation courant février 2023.

Cette réinhumation se fera selon les rites funéraires coutumiers suivi de cérémonies religieuses et militaires. Par la suite, une cérémonie nationale et internationale d'hommage aux victimes sera organisée le 15 octobre 2023, pour honorer leurs mémoires.

Le Gouvernement remercie tous les acteurs qui ont contribué à cette décision qui respecte à la fois les exigences militaires, coutumières, sécuritaires, communales et techniques. Il reste à l'écoute des familles et se tient aux côtés de l'ensemble du peuple burkinabé pour accomplir ce devoir de mémoire vis à vis du Président du Conseil national de la révolution (CNR) et des 12 autres martyrs du 15 octobre 1987.

Les détails pratiques et le chronogramme du volet organisationnel seront communiqués ultérieurement. L'officier de Garnison de Ouagadougou est à la disposition des familles des défunts pour les détails de l'organisation.

Le Gouvernement invite, les familles des martyrs, les populations vivant au Burkina Faso, les Burkinabè de la diaspora et les amis du Pays des Hommes intègres à une pleine participation aux différentes cérémonies projetées. Il formule le vœu qu'enfin les âmes des disparus reposent en paix sur la terre libre du Burkina.

Le Porte-parole du Gouvernement

Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du mérite, des arts, des lettres et de la communication